

## **SESSION RÉGULIÈRE DU 01 FÉVRIER 2005**

Procès-verbal de la session régulière du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le premier jour du mois de février en l'an deux mille cinq, au lieu habituel des sessions dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : Jean Lafleur, maire suppléant

### **LES CONSEILLERS :**

Berchmans Dancause  
Michel Routhier  
Sylvain Boulianne  
Michel Cameron

Absents : Monsieur Jean Lecours, maire  
Jean-Pierre Ducruc

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 7 citoyens.

### **ORDRE DU JOUR**

Prière – Ouverture

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal - Session régulière du 11 janvier 2005
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
  - Comptes à payer
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
  - Comptes à payer
  - Engagement de Mme Denise Auger, préposée au comptoir lunch
- 5) Service des incendies de Sainte-Croix
  - Soumission(s) pour scie à chaîne
- 6) Urbanisme
  - Demande de dérogation mineure
    - Dossier de Bibby Ste-Croix inc., lot 104-P
  - Rapport du comité consultatif d'urbanisme (19/01/2005)
  - Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec
    - Dossier M. Jean Lecours et Mme Guylaine Laroche
  - Autre(s) :
    - Réglementation des fournaies extérieures
    - Comité de démolition
  - Avis de motion (comité de démolition)
- 7) Comité Familles de Sainte-Croix
  - Dépôt du rapport du 20 janvier 2005
- 8) Voirie- Achat du camion municipal
  - Offre de Blouin Autos inc.
  - Offre de M. Paul Lemay
- 9) Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
  - Formation des opérateurs en vertu de la loi
    - Mandat
  - Recherche en eau souterraine
    - Budget supplémentaire (Laforest Experts-Conseils)

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 FÉVRIER 2005

- 10) Station de traitement des eaux usées dossier numéro 19823-002
  - Soumission débitmètre & installation
  - Financement
- 11) Projet de développement résidentiel, commercial & industriel
  - Acceptation des plans & devis
  - Avis de motion (règlement d'emprunt)
- 12) Office municipal d'habitation de Sainte-Croix
  - Adoption des prévisions budgétaires 2005
- 13) Comité du patrimoine culturel – Soumissionnaire invité pour fabrication de présentoirs
- 14) Varia
  - Intérêts pécuniaires (art. 357, 358 L.E.R.M.) – Jean Lecours

Période de questions  
Levée de l'assemblée

### 020-2005 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

### 021-2005 PROCÈS-VERBAL - SESSION RÉGULIÈRE DU 11 JANVIER 2005

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la session régulière de la municipalité de Sainte-Croix du 11 janvier 2005, tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

### MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

### 022-2005 COMPTES À PAYER

Il est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

## MUNICIPALITÉ

### SALAIRES DE JANVIER 2005 – RATIFICATION

SALAIRES BRUTS DU 01 AU 22 JANVIER 2005	SECRÉTAIRE-TRÉSORIER	3,713.28
	ADMINISTRATION	2,493.17
	BRIGADIÈRES	755.46
	HOMME DE MAINT. (VOIRIE)	899.00
	INSPECTEUR MUNICIPAL	2,638.74
	HOMME DE MAINT. (RÉSEAU)	1,796.31
	CONCIERGE	1,618.32
	AVANTAGES SOCIAUX	2,098.56
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>16,012.84</b>

### COMPTES PAYÉS DE JANVIER 2005 – RATIFICATION

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BANQUE NATIONALE DU CANADA	RENFOUEMENT SALAIRES	15,000.00
BLOUIN & FRÈRES AUTOMOBILES	ACOMPTE CAMION VOIRIE	2,000.00
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE STE-CROIX	AIDE FINANCIÈRE SAISON 2004-2005	196.00
FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	INTÉRÊTS RÉGL. 272-1999 GAR.	5,293.00
HYDRO-QUÉBEC	GARAGE MUNICIPAL	704.54
	STATION SAINTE-CROIX	1,867.11

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 FÉVRIER 2005**

LAFOREST EXPERTS-CONSEILS	HON. PROF. ÉTUDE DE SUREX- PLOITATION ET RECHERCHE EN EAU PUIITS 3 ST-ÉDOUARD	550.08
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DÉCEMBRE 2004	5,987.11
MUNICIPALITÉ DE LOTBINIÈRE	SALAIRES URBANISME (NOVEMBRE & DÉCEMBRE)	3,556.26
OMH	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2004	10,000.00
PITNEY BOWES	LOCATION TIMBREUSE TÉLÉ- RECHARGE	146.66
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DÉCEMBRE 2004	3,797.79
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	LOC. CONTENEUR RÉC./VERTS SERVICE DÉC. DÉGRILLEUR CALENDRIERS 2005 LEVÉE SUPPL. FÊTES C/C	28.81 39.45 430.19 117.33
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DÉCEMBRE 2004	295.50
TÉLUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	799.08
ULTRAMAR (BNC)	ESCOMPTE	-2.22
INSTITUTION FINANCIÈRE	FRAIS DE FINANCEMENT	130.00
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>50,936.69</b>

**COMPTES À PAYER DE JANVIER 2005**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
ACOUSTIQUE 6000 INC.	PLAFOND SUSPENDU URBANISME	795.05
AIDE INFORMATIQUE G. GOSSELIN	DÉPLACEMENT 4 <sup>E</sup> MAINTENANCE	34.51
ASCENSEURS THYSSENKRUPP	ENTRETIEN ASCENSEUR (3 MOIS)	524.51
BUREAU DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LOTBINIÈRE	AVIS DE MUTATION	21.00
CORPORATE EXPRESS	AMEUBLEMENT SECRÉTARIAT ET URBANISME	778.72
DENDROTIK INC.	GALLON D'ARPENTAGE (50 M.) & CLINOMÈTRE	251.79
EMCO	BRIS D'AQUEDUC RUE THIBODEAU	161.04
ENTREPRISES S. MATHIEU INC.	AJUST. OUVRE-PORTE GAR. MUN.	74.76
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	TRANSPORT ADMINISTRATION TRANSPORT VOIRIE	27.43 27.42
GESTION SOLA-MAY INC.	ESSENCE CAMION INCENDIE ESSENCE CAMION INCENDIE ESSENCE MÂCHOIRE DE VIE	68.00 86.00 37.00
GREAT WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE	ASS. COLLECTIVE FÉVRIER	739.72
GROUPE CASTONGUAY	ACHAT FUSIBLES (5) RÉP. LUMIÈRES EXT. GAR. MUN. INST. FLUORESCENTS URBANISME	3.05 57.51 291.01
LAROSE ET FILS LTÉE	PRODUITS D'ENTRETIEN C/COMM. PRODUITS D'ENTRETIEN USINE E/POTABLE	336.15 16.91
LEMAY ET GIGUÈRE PHARMACIENS	PRODUITS D'ENTRETIEN	37.12
LES ENTREPRISES LÉVISIENNES INC.	PAVAGE BRIS D'AQUEDUC COIN LAROCHE & PRINCIPALE	315.75
MRC DE LOTBINIÈRE	FRAIS COUR MUNICIPALE SERVICES D'INGÉNIERIE (7 PROJETS)	101.76 10,481.77
NOLISOFT	RENOUV. HÉBERGEMENT 2005 RENOUV. NOM DE DOMAINE 2005 MISE À JOUR ANNUELLE SITE PROGRAMMATION DYNAMIQUE	897.19 63.26 437.10 460.10
PETITE CAISSE (FRANCE DUBUC)	RENFOUEMENT (TIMBRES & ADAPTEUR)	110.64
PITNEY BOWES LEASING	TIMBRES	1,164.18
POLY-ÉNERGIE INC.	ENT. RÉSEAU ÉCLAIRAGE PUBLIC	692.35

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 FÉVRIER 2005**

QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	TABLES PIQUE-NIQUE PARC DET.	299.17
	PILES VOIRIE	13.78
	BOUEILLE GAZ VOIRIE	13.32
	PEINTURES & PINCEAUX URB.	125.84
	PIÈCES & ACCESSOIRES URB.	12.48
	PINCEAUX URBANISME	5.15
	CRÉDIT PEINTURE URBANISME	-34.05
	PIÈCES & ACCESSOIRES URB. & C/C	12.03
	CHLORE U E/POTABLE	784.47
	EXTRACTEUR DE VIS VOIRIE	9.65
	PIÈCES & ACCESSOIRES C/C	117.39
SIFTO CANADA INC.	SEL USINE D'EAU	2,685.34
SIMON LEMAY	SOUFFLER PASSAGE	201.29
	RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE PUITS 3 ST-ÉDOUARD	
ST-EX LTÉE	PAPETERIE	349.11
	PAPETERIE	52.23
TÉLUS MOBILITÉ	MESSAGERS INCENDIE & VOIRIE	89.39
ULTRAMAR (BNC)	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	56.36
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	49.39
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	22.79
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	67.86
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	66.70
	ESSENCE CAMION MUNICIPAL	68.28
YVON HÉBERT	FRAIS DE GARDE ANIMAUX (récupéré de Caroline Bergeron 76.00 \$ et Denise Hébert 108.00 \$)	276.06
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>24,436.83</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>91,386.36</b>

CERTIFICATS DE CRÉDITS SUFFISANTS # 02-2005 À 03-2005

**CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.**

023-2005

**COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

**CENTRE CULTUREL**

**SALAIRES DE JANVIER 2005 – RATIFICATION**

SALAIRES BRUTS DU 01 AU 22 JANVIER 2005	GÉRANT D'ARÉNA	2,600.02
	HOMME DE MAINTENANCE (R)	2,078.57
	HOMME DE MAINTENANCE (P)	4,191.49
	RESPONSABLE RESTAURANT	904.50
	EMPLOYÉES DU REST. (P)	736.78
	AVANTAGES SOCIAUX	1,409.96
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>11,921.32</b>

**COMPTES PAYÉS DE JANVIER 2005 – RATIFICATION**

FOURNISSEURS	DESCRIPTION DU COMPTE	MONTANT
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	ACHATS BAR	3,513.80
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	310.53
	CRÉDIT RESTAURANT	-18.61
	ACHATS RESTAURANT	138.32
	CRÉDIT RESTAURANT	-63.40
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	87.95
	ACHATS RESTAURANT	35.18
	ACHATS RESTAURANT	105.54
HYDRO-QUÉBEC	FABRICATION GLACE	5,324.20
	ÉLECTRICITÉ	3,379.28

**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 FÉVRIER 2005**

LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.	ACHATS RESTAURANT	198.12
MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC	REMISE DÉCEMBRE 2004	3,364.62
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	REMISE DÉCEMBRE 2004	2,134.30
RÉCUPÉRATION GAUDREAU INC.	SERVICE JANVIER 2005	138.84
TELUS QUÉBEC	SERVICE TÉLÉPHONIQUE	262.31
SARA LEE CAFE ET THÉ	ACHATS RESTAURANT	270.50
STAR CHOICE TÉLÉVISION	CÂBLE	34.49
SYNDICAT DES EMPLOYÉS MUN.	REMISE DÉCEMBRE 2004	388.67
FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	40.00
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>19,644.64</b>

**COMPTES À PAYER DE JANVIER 2005**

<b>FOURNISSEURS</b>	<b>DESCRIPTION DU COMPTE</b>	<b>MONTANT</b>
ACCESSOIRES À INCENDIES DE QUÉBEC INC.	VÉRIFICATION ANNUELLE EXT.	46.01
ALEX COULOMBE LTÉE	ACHATS RESTAURANT	330.90
BELL MOBILITÉ	CELL. SERVICES (JANVIER)	47.55
D. BERTRAND ET FILS INC.	ACHATS RESTAURANT	253.82
FROMAGE CÔTÉ INC.	ACHATS RESTAURANT	105.54
GREAT WEST COMPAGNIE D'ASSURANCE	ASS. COLLECTIVE FÉVRIER	439.90
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX	SALAIRES DE JANVIER 2005 (DÉJÀ INCLUS AUX SALAIRES 1,098.14 \$)	
PETITE CAISSE	RENFOUEMENT (ACHATS RESTAURANT, BAR, TÉLÉPHONE & LAVAGES)	177.55
PRODUITS CAPITAL INC.	PRODUITS D'ENTRETIEN	440.49
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC.	PIÈCES & ACCESSOIRES	13.51
	PIÈCES & ACCESSOIRES	22.41
	CRÉDIT FACTURE EN DOUBLE	-16.85
	CRÉDIT FACTURE ENDOUBLE	-3.59
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	ACHATS RESTAURANT	11.53
	ACHATS RESTAURANT	12.49
	ACHATS RESTAURANT	10.51
	ACHATS RESTAURANT	9.45
	<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1,901.22</b>
	<b>GRAND TOTAL</b>	<b>33,467.18</b>

024-2005

**ENGAGEMENT DE MME DENISE AUGER, PRÉPOSÉE AU COMPTOIR LUNCH**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'engager madame Denise Auger pour agir à titre de préposée au comptoir lunch.

Début de l'emploi : 26 janvier 2005

Rémunération : 8.60 \$/heure

Les autres conditions de travail, s'il y a, sont celles prévues à la convention collective des employés municipaux présentement en vigueur.

**SERVICE DES INCENDIES DE SAINTE-CROIX**

025-2005

**SOUSSION(S) POUR SCIE À CHAÎNE**

Deux (2) soumissions reçues :

- Machinerie Coulombe inc. 1,558.59 \$
- Mini moteurs R.G. 1,558.53 \$

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 FÉVRIER 2005

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter la plus basse soumission et d'accorder le contrat d'achat à Mini moteurs R.G. pour le prix de 1,558.53 \$, taxes incluses.

### URBANISME

#### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

026-2005

#### DOSSIER DE BIBBY STE-CROIX INC., LOT 104-P

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de Bibby Ste-Croix inc. et localisée à : rue Legendre, Sainte-Croix, lot 104-P.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Michel Roucher, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de Bibby Ste-Croix inc., lot 104-P, selon la recommandation U54-2004 du comité consultatif d'urbanisme.

La présente abroge la résolution numéro 015-2005.

#### RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (19/01/2005)

#### DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

027-2005

#### DOSSIER M. JEAN LECOURS ET MME GUYLAINE LAROCHE

**ATTENDU QU'**une demande a été faite afin d'ajouter un nouvel usage au 5692 Marie-Victorin, lots 38-P et 39-P;

**ATTENDU QUE** la présente demande n'apportera aucun impact négatif à l'agriculture;

**ATTENDU QU'**il y a des locaux disponibles à l'intérieur de la zone blanche;

**ATTENDU QU'**aucun de ces locaux ne correspond aux besoins du demandeur;

**CONSIDÉRANT** la recommandation U03-2005 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'appuyer la demande de monsieur Jean Lecours et madame Guylaine Laroche auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec, selon la recommandation dudit comité.

#### AUTRE(S)

028-2005

#### RÉGLEMENTATION DES FOURNAISES EXTÉRIEURES

**ATTENDU** la recommandation U05-2005 du comité consultatif d'urbanisme relativement à la réglementation des fournaises extérieures;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter la recommandation dudit comité et d'inclure ce sujet au projet d'harmonisation (zonage).

029-2005

#### COMITÉ DE DÉMOLITION

**ATTENDU** la recommandation U06-2005 du comité consultatif d'urbanisme relative-ment à la formation d'un comité de démolition;

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 FÉVRIER 2005

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Michel Cameron, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter la recommandation dudit comité et d'inclure ce sujet au projet d'harmonisation (urbanisme) ou tout autre règlement.

### AVIS DE MOTION (COMITÉ DE DÉMOLITION)

Avis de motion est donné par Jean Lafleur que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement aux fins d'inclure à l'intérieur de la réglementation d'urbanisme (projet harmonisé à venir) ou par tout autre règlement des dispositions supplémentaires relatives à toute demande de permis de démolition d'immeubles conformément aux articles 495 et suivants du Code municipal du Québec :

- 1° pour interdire la démolition d'un immeuble, ou d'un immeuble comprenant un ou plusieurs logements, à moins que le propriétaire n'ait au préalable obtenu du comité un permis à cet effet;
- 2° pour prescrire la procédure de demande du permis en première instance et en appel;
- 3° pour prévoir que, pour certaines catégories d'immeubles qu'elle identifie, l'avis public prévu par l'article 498 du Code municipal du Québec n'est pas requis;
- 4° pour établir un tarif d'honoraires exigibles pour la délivrance du permis.

De constituer un comité tel que prévu par l'article 517 du Code municipal du Québec ayant pour fonctions de décider des demandes de permis de démolition et d'exercer tout autre pouvoir que lui confère la loi.

Ce comité sera formé de trois membres du conseil désignés par le conseil municipal.

### COMITÉ FAMILLES DE SAINTE-CROIX

030-2005

#### DÉPÔT DU RAPPORT DU 20 JANVIER 2005

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 20 janvier 2005 du comité Familles de Sainte-Croix tel que présenté tant qu'au contenu.

### VOIRIE – ACHAT DU CAMION MUNICIPAL

031-2005

#### OFFRE DE BLOUIN AUTOS INC.

Une (1) offre demandée et reçue :

➤ Blouin Autos inc.	21,279.63 \$
• Filages et accessoires	1,051.31 \$
• Échange sur ancien camion GMC 1993	-1,070.00 \$

Les prix indiqués incluent toutes taxes.

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de retenir l'offre de Blouin Autos inc. et d'accorder le contrat d'achat à Blouin Autos inc. pour le prix de 21,260.94 \$, taxes incluses. Déduire l'acompte de 2,000.00 \$ qui a été versé le 22 janvier 2005 du montant dû.

032-2005

#### OFFRE DE M. PAUL LEMAY

Une (1) offre reçue :

➤ M. Paul Lemay	
• Boîte arrière en fibre	800.00 \$

Le prix indiqué inclut toutes taxes, si applicables.

Il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'accepter l'offre de M. Paul Lemay pour le prix de 800.00 \$, taxes incluses, si applicables.

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 FÉVRIER 2005

### USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

#### FORMATION DES OPÉRATEURS EN VERTU DE LA LOI

033-2005

##### MANDAT

**ATTENDU** les offres pour la formation des opérateurs de l'usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard, en vertu du «Règlement sur la qualité de l'eau potable»;

Opérateurs :

- Stéphane Milot, inspecteur municipal
- René Bergeron
- Claude Leclerc
- François Auger
- Marin Lafleur
- Gérald Lemay
- Et autres selon les besoins

- Compagnonnage en eau potable
  - Angelo Charest, technicien en assainissement des eaux
  - ± 5,700.00 \$, taxes incluses, si applicables
- Formation des opérateurs – Tronc commun (P3b, P6a et P6b)
  - Commission scolaire des Trois-Lacs
  - 2,507.55 \$/personne, taxes incluses

**ATTENDU** la recommandation de l'inspecteur municipal par ses rapports datés du 21 janvier 2005 et d'un budget global requis pour procéder de ± 28,754.00 \$;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement de mandater monsieur Angelo Charest selon son offre datée du 20 janvier 2005 et la Commission scolaire des Trois-Lacs selon son offre datée du 21 janvier 2005.

#### RECHERCHE EN EAU SOUTERRAINE

034-2005

##### BUDGET SUPPLÉMENTAIRE (LAFOREST EXPERTS-CONSEILS)

**ATTENDU** la résolution numéro 267-2003 mandatant «Laforest Experts-Conseils inc.» pour procéder à des expertises pour la recherche en eau potable pour une enveloppe budgétaire de :

- Honoraires professionnels : 19,050. \$
- Sous-traitance (forage et géophysique) : 56,300. \$

en sus des imprévus et de toutes taxes applicables;

**CONSIDÉRANT QUE** trois (3) sondages exploratoires et un essai de pompage ont été requis suivant une rencontre avec le conseil municipal le 27 octobre 2004 et le rapport de l'hydrogéologue daté du 29 octobre 2004;

**CONSIDÉRANT QUE** ces travaux supplémentaires sont en sus de l'enveloppe budgétaire initiale autorisée;

**CONSIDÉRANT** le rapport de l'hydrogéologue daté du 27 janvier 2005 démontrant une insuffisance budgétaire en honoraires professionnels et en sous-traitance pour poursuivre les travaux :

- Honoraires professionnels : 9,607. \$  
(en sus de l'assurance 3.4% et des taxes applicables)
- Sous-traitance (forage et géophysique) : 20,738. \$  
(en sus des taxes applicables)

**IL** est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'autoriser le budget supplémentaire demandé tel que présenté et selon le rapport de Laforest Experts-Conseils inc. daté du 27 janvier 2005.



**SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 FÉVRIER 2005**

**STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DOSSIER NUMÉRO 19823-002**

035-2005

**SOUSSION DÉBITMÈTRE & INSTALLATION**

**ATTENDU** la résolution numéro 224-2004;

Une (1) soumission reçue :

➤ Compagnie Wilfrid Allen Itée 10,823.45 \$

Le prix indiqué inclut l'installation et toutes taxes.

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter la seule soumission reçue et d'accorder le contrat d'achat à la Compagnie Wilfrid Allen Itée pour le prix de 10,823.45 \$, installation et taxes incluses.

036-2005

**FINANCEMENT**

**ATTENDU** la résolution numéro 035-2005 relativement à l'achat et à l'installation d'un débitmètre pour l'usine de traitement des eaux usées;

**ATTENDU QUE** pour payer ledit achat, un financement net de 10,164.77 \$ est requis pour procéder;

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'affecter les crédits nécessaires à cette dépense en provenance du poste budgétaire 55-99101-000 «surplus accumulé eau, égout secteur urbain», et à défaut d'insuffisance de ce dernier, du poste budgétaire 55-99100-000 «surplus accumulé de l'ex-village» au poste budgétaire 21-71100-000 «surplus accumulé non affecté secteur urbain».

**PROJET DE DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & INDUSTRIEL**

037-2005

**ACCEPTATION DES PLANS & DEVIS**

Il est proposé par Michel Routhier, appuyé par Sylvain Boulianne, et résolu unanimement d'accepter les plans et devis numéro 501674 datés du 24 janvier 2005 pour le projet de développement résidentiel, commercial & industriel, tels que préparés par Polygec inc., membre du Groupe SNC-Lavalin.

D'autoriser le promoteur «Claude Picard» par l'entremise de Polygec inc. à faire les représentations nécessaires auprès du ministère de l'Environnement du Québec pour l'obtention d'un certificat d'autorisation.

**AVIS DE MOTION (RÈGLEMENT D'EMPRUNT)**

Avis de motion est donné par Michel Routhier, que lors d'une session ultérieure, le conseil municipal présentera un règlement aux fins de contribuer à un futur projet de développement résidentiel, commercial et industriel sur le lot 105-P des secteurs de la rue industrielle projetée et du prolongement de la rue résidentielle Desrochers, de même que pour rendre le service d'égout sanitaire sur certains lots longeant la rue Laurier, et pour autoriser un emprunt pour en acquitter le coût.

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINTE-CROIX**

038-2005

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2005**

**ATTENDU** le dépôt des prévisions budgétaires pour l'année 2005 suivant;

Revenus : 205 873 \$

Dépenses :

- Administration	43 519 \$
- Conciergerie – Entretien	74 320 \$
- Énergie – Taxes – Assurances	134 003 \$

## SUITE DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 01 FÉVRIER 2005

- Remplacement – Amélioration	230 000 \$	
- Financement	110 869 \$	
- Service à la clientèle	<u>14 743 \$</u>	
Total des dépenses		607 454 \$

Déficit : 401 581 \$  
=====

Partage déficit

- SHQ	361 423 \$
- Municipalité de Sainte-Croix	40 158 \$

**ATTENDU QUE** l'Office municipal d'habitation de Sainte-Croix demande à la municipalité et à la Société d'habitation du Québec d'approuver ledit budget pour l'année 2005;

**ATTENDU QU'**en date des présentes, nous apprenons que le budget de dépenses autorisé par la SHQ est de 493 132. \$, pour un déficit de 287 259. \$.

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Routhier, et résolu unanimement d'accepter le budget pour l'année 2005 tel que présenté.

039-2005

### COMITÉ DU PATRIMOINE CULTUREL – SOUMISSIONNAIRE INVITÉ POUR FABRICATION DE PRÉSENTOIRS

**ATTENDU QUE** dans le cadre du projet d'une exposition générale de l'histoire de Sainte-Croix, 4 présentoirs d'exposition seront nécessaires;

**ATTENDU QUE** pour procéder, le soumissionnaire suivant est invité à soumissionner pour la fabrication des présentoirs selon l'esquisse déjà présentée à ce conseil datée du 25 octobre 2004 et selon la lettre du comité du 08 décembre 2004:

➤ M. Clément Ferland

**IL EST EN CONSÉQUENCE** proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'inviter le comité du patrimoine à présenter une soumission complète et détaillée à une session ultérieure, pour analyse et acceptation par le conseil.

### VARIA

#### INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES (ART. 357, 358 L.E.R.M.) – JEAN LECOURS

Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaires de M. Jean Lecours.

### PÉRIODE DE QUESTIONS

- Coût à venir pour l'usine des eaux usées.
- Projet d'aménagement du Parc détente...à venir par le comité d'embellissement.

040-2005

### LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Sylvain Boulianne, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de lever la présente session à 21 : 25 heures.

\_\_\_\_\_  
Jean Lafleur, maire suppléant

\_\_\_\_\_  
Bertrand Fréchette, directeur général